

SM le Roi inaugure le barrage Hassan II à Midelt

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 06-05-2008 01:36:39

SM le Roi Mohammed VI a inauguré, lundi, le barrage Hassan II, situé sur l'Oued Moulouya à 20 km de la ville de Midelt, réalisé avec un coût global de 700 millions de DH. Cet important ouvrage, le plus haut en béton compacté au rouleau au niveau national avec une hauteur de 115 mètres, permettra d'assurer un volume régularisé de 100 millions de m3 par an.

Le barrage Hassan II, d'une capacité de stockage de 400 millions de m3, a pour objectifs la sécurisation des besoins en eau des périmètres de la petite et moyenne hydraulique le long de l'oued Moulouya à l'aval de cet ouvrage, avec une superficie dominée de 7000 ha.

Lancé en 2001 et mis en eau en 2006, le nouveau barrage ouvre la voie au renforcement de l'irrigation des périmètres de la basse Moulouya équipés sur près de 65.000 ha et mis en eau depuis une trentaine d'années.

Il permettra aussi l'amélioration de la protection de la moyenne Moulouya et les infrastructures en aval contre les inondations, ainsi que la contribution à la sécurité notamment du complexe Mohammed V-Mechraa Hammadi.

Le barrage contribuera à la protection de la retenue du barrage Mohammed V contre l'envasement et mobilisera un volume de près de 7 millions de m3 pour le soutien de l'approvisionnement en eau potable des zones de Midelt, Zaida, Missouri et les centres ruraux avoisinants.

Financé par le Budget général de l'Etat et le Fonds koweïtien pour le Développement économique arabe, le projet est constitué du barrage et de ses ouvrages annexes comprenant la dérivation provisoire, deux évacuateurs de crues, une vidange de fond, une prise pour l'eau potable et une prise agricole.

La construction du barrage a nécessité la réalisation de 200.000 m3 d'excavation et la mise en place de 620.000 m3 de béton.

A cette occasion, des explications ont été fournies à SM le Roi sur le projet de construction du barrage Tamalout sur l'Oued Ansegmir (35 km au sud-ouest de Midelt). Ce barrage est destiné à répondre à la demande pressante des agriculteurs et de la population de la vallée d'Ansegmir, affectés par une baisse inquiétante du niveau de la nappe.

Réalisé par le secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement, ce projet, d'un coût estimé à 400 millions de DH, sera financé par le Budget général de l'Etat et le Fonds koweïtien pour le Développement économique arabe, pour un délai prévisionnel de réalisation des travaux de 36 mois.

Avec une capacité de stockage de 50 millions de m3, le barrage Tamalout permettra de régulariser un total de 39 millions de m3 par an et d'assurer l'irrigation d'un périmètre de plus de 5.000 hectares

plantés d'arbres fruitiers à l'aval du barrage et l'alimentation en eau potable des agglomérations avoisinantes.

Il ne manquera pas d'impulser l'économie régionale et de soutenir le développement du tourisme écologique et rural de la vallée d'Ansegnir et sa région. Par la même occasion, des explications ont été fournies à SM le Roi sur le projet d'alimentation en eau potable du cercle de Midelt à partir du barrage Hassan II, d'un investissement total de 491 millions de DH.

Ce projet, dont le financement sera assuré par l'Office national de l'Eau Potable (ONEP) et un prêt de la Banque japonaise pour la Coopération internationale (JBIC), profitera à 12 communes rurales ainsi que la ville de Midelt, soit une population de 136.000 habitants.

Il vise la sécurisation et la pérennisation des infrastructures hydrauliques en milieu urbain et la généralisation de l'accès à l'eau potable et contribuera à l'amélioration des conditions de vie et de santé des citoyens de la région.

Dans ce contexte, le Haut commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la désertification assure la réalisation du projet d'aménagement du bassin versant en amont du barrage Hassan II, avec un coût global de 135 millions de DH.

Il porte sur un programme d'intervention prioritaire pour la période 2008-2012 dédié à la reconstitution des écosystèmes forestiers sur une superficie de 12.600 hectares, la compensation des mises en défens (12600 ha), la promotion de plantations fruitières (410.000 plants), l'aménagement de pistes (130 km) et le traitement anti-érosif.

Ce projet a pour objectifs la lutte contre l'érosion et la réduction du risque d'envasement de la retenue, la gestion durable et intégrée des ressources naturelles et la contribution au développement humain en milieu rural.

Il permettra ainsi la réduction de 30 pc du taux d'envasement des retenues des barrages et la reconstitution des écosystèmes sylvo-pastoraux, tout comme il favorisera l'implication des populations dans la gestion des ressources naturelles et le désenclavement de 27 douars.

Pour sa part, le ministère de l'Agriculture de la Pêche maritime mène un projet d'aménagement hydro-agricole du périmètre d'irrigation Ansegnir, doté d'une enveloppe budgétaire de 77 millions de DH. Etalé sur la période 2008-2010, ce projet vise à porter la superficie irriguée de 2400 ha à 4000 ha, la valorisation des ressources en eau, l'intensification de la production agricole, dominée par les arbres fruitiers, et de la production des légumineuses.

Le bassin versant de Moulouya s'étend sur une superficie d'environ 54.000 km² drainant vers la Méditerranée les eaux du Rif Oriental, du Moyen Atlas à l'Ouest, du Haut Atlas au Sud et des Hauts plateaux à l'Est.

Selon le dernier recensement général de 2004, la population du bassin est de 2,4 millions d'habitants, dont 52 % en milieu rural. L'économie du bassin de la Moulouya repose principalement sur l'agriculture et l'élevage, et se caractérise également par des activités industrielles concentrées dans les grandes villes, des activités minières et touristiques.

La politique des barrages, une stratégie salubre pour le Maroc

La politique des barrages, lancée dès les années 60 par Feu SM Hassan II, s'est avérée avec le temps une stratégie salubre pour le Maroc - un pays caractérisé par un climat semi-aride sur la majeure partie de son territoire- et pour son économie.

Cette politique ambitieuse, qui dénote de la clairvoyance et de la lucidité du regretté Souverain, cadrerait parfaitement avec le rôle vital conféré au secteur agricole dans l'économie nationale. Elle a permis la mobilisation de plusieurs milliards de m³ d'eau, dans les différentes régions du Royaume, à un moment où les ressources hydriques se font de plus en plus rares à l'échelle de la planète.

Par cette politique hydrique, qui a lié le développement du pays à l'eau, le Maroc a pu faire face aux besoins grandissants en cette denrée vitale de sa population et de son économie essentiellement au niveau des secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de l'électricité.

En arrêtant très tôt l'objectif d'irrigation d'un million d'hectares en l'an 2000, Feu SM Hassan II avait fixé les orientations à long terme visant à maîtriser et à mettre en valeur une denrée rare, mais essentielle au développement économique et social du pays.

Avec l'inauguration du grand barrage Al Wahda en 1997, le rêve de l'irrigation d'un million d'hectares est devenu une réalité. L'irrigation de cette superficie considérable a été rendue possible grâce à la réalisation de six grands barrages: Moulay Youssef, Hassan Addakhil, Mansour Addahbi, Youssef Ben Tachafine, Idriss I-er et Sidi Mohamed Ben Abdellah.

Ce choix politique fondamental s'inscrit dans une stratégie judicieuse qui vise à maîtriser l'impact des aléas climatiques en sécurisant l'approvisionnement en eau du pays et en contribuant à la stabilité de sa production agricole.

La mobilisation des ressources en eau a occupé, et occupe toujours, une place de choix dans les différents plans de développement du Maroc depuis 1967, date du lancement par Feu SM Hassan II de Sa politique historique des barrages.

Avant cette date, la mobilisation des eaux au moyen des grands ouvrages était restée assez timide. En 38 ans (1929-1967), seuls 15 barrages ont été construits avec une capacité totale de 2 milliards de m³, alors qu'actuellement, le Maroc dispose d'un patrimoine d'infrastructures hydrauliques composé de plus de 130 barrages d'une capacité de stockage dépassant les 15,6 milliards de m³ avec un volume régularisé de plus de 9,5 milliards de m³, et de 13 systèmes de transfert d'eau d'une longueur totale de 785 km et d'un débit total de l'ordre de 175 m³/s.

C'est dans le cadre de cette politique visant à favoriser un accès équilibré à l'eau sur l'ensemble du pays que Feu SM Hassan II avait aussi initié en 1984 le lancement d'un programme de construction de petits et moyens barrages.

De nombreux ouvrages ont ainsi été édifiés à travers le Royaume dans les zones dépourvues d'eau souterraine, en vue de répondre à des besoins locaux d'eau potable, d'irrigation ou pour protéger les personnes et les biens publics et privés contre les inondations.

Grâce à son parc hydraulique, la capacité de stockage est passée de 1,8 million de m³ en 1956 à environ 16 milliards de m³ actuellement. Cette stratégie a été consolidée et soutenue par SM le Roi Mohammed VI depuis Son intronisation en 1999. Ainsi, une quinzaine de barrages et d'ouvrages hydrauliques ont été mis en service depuis cette date grâce aux Hautes instructions royales, érigeant

en priorité la question de l'eau et sa préservation.

L'inauguration ce lundi d'un nouveau barrage, baptisé du nom de feu SM Hassan II, est une réaffirmation des choix opérés par le regretté Souverain visant la satisfaction en eau potable des populations et l'autosuffisance alimentaire.

Situé sur l'Oued Moulouya à 20 km de la ville de Midelt (province de Khénifra), le barrage Hassan II est réalisé avec un coût global de 700 millions de DH. D'une capacité de stockage de 400 millions de m³, cet important ouvrage permettra d'assurer un volume régularisé de 100 millions de m³ par an et bénéficiera à 12 communes rurales d'une population de près de 136.000 habitants.

En outre, le Royaume, en plus des nombreuses campagnes de sensibilisation à l'économie de l'eau, a mis en place un Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat (CSEC) chargé de formuler les orientations générales de la politique nationale de l'eau et du climat et d'examiner la stratégie nationale en matière de connaissance du climat et de son impact sur les ressources en eau, le plan national de l'eau et les plans d'aménagement intégré des ressources en eau.

Le CSEC, véritable forum de concertation, accorde une importance particulière à la répartition de l'eau entre les secteurs usagers, aux transferts d'eau et aux dispositions de valorisation et de protection des ressources en eau.

MAP